



La lettre des PLP d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

N°17
7 octobre 2014



Sommaire

- [Pétitions pour sauvegarder les formations professionnelles des LP des Landes](#)
- [Stop au discours simpliste sur l'apprentissage-panacée !](#)
- [Fin de l'indice butoir pour un meilleur reclassement des ex-contractuels](#)
- [Travaux réglementés pour mineurs](#)
- [Elections professionnelles](#)

Pétitions pour sauvegarder les formations professionnelles des LP des Landes

N'hésitez pas à signer les pétitions initiées par les collègues des établissements concernés : le Lycée de Saint-Paul les Dax, le LP de Tarnos et le LP de Parentis. Elles sont disponibles sur le site du SE-UNSA des Landes : <http://sections.se-unsa.org/40/spip.php?article906>

[Sommaire](#)

Stop au discours simpliste sur l'apprentissage-panacée !



Le gouvernement et la ministre Najat Vallaud-Belkacem viennent d'annoncer un énième grand plan de développement de l'apprentissage. L'enseignement professionnel sous statut scolaire est le grand absent des discours politiques. Pour le SE-Unsa, les formations sous statut scolaire restent le meilleur moyen de qualifier l'ensemble des jeunes. Dans ce contexte, le SE-Unsa rappelle quelques vérités qui tordent le coup aux idées reçues.

Pour en savoir plus (<http://www.se-unsa.org/spip.php?article7157>)

Je partage l'argumentaire du SE-Unsa (<http://www.se-unsa.org/spip.php?article7187>)

[Sommaire](#)

Fin de l'indice butoir pour un meilleur reclassement des ex-contractuels

Le décret prévoit la possibilité aux personnels nommés avant le 1er septembre 2014 de bénéficier de ces nouvelles conditions de reprise de l'ancienneté de contractuel. La demande devra être présentée **avant le 6 mars 2015**.
Modèle de courrier utilisable au bas de l'article : <http://www.se-unsa.org/spip.php?article7109>

[Sommaire](#)

Travaux réglementés pour mineurs : un assouplissement est nécessaire

Des décrets ont modifié les conditions dérogatoires aux travaux réglementés pour les mineurs de 15 ans et plus. Ces mesures auraient dû permettre des simplifications. Mais la circulaire d'application a imposé de nouvelles obligations pour les chefs d'établissement et les entreprises, qui sont de nature à remettre en cause la formation de nombreux jeunes. Le SE-Unsa réclame un moratoire.

En savoir plus (<http://www.se-unsa.org/spip.php?article7186>)

[Sommaire](#)

Elections professionnelles 2014

Avez-vous créer votre compte électeur ?



Si ce n'est pas fait, suivez le guide : http://sections.se-unsa.org/33/IMG/pdf/Mon_espace_electeur.pdf
Ca ne prend que quelques minutes ! Vous pourrez ensuite vérifier que vous figurez bien sur la liste électorale.

Pour toute difficulté, n'hésitez pas à nous contacter.

[Sommaire](#)

Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET

L.P. Dassault à MERIGNAC
Secrétaire Académique
Elu au CTA

Alain BROUSSE

SEGPA du Collège La Rocal à BON ENCONTRE
Elu à la CAPA des PLP

Sylvie BERGEON

LP Flora Tristan à CAMBLANES et
MEYNAC
Elue à la CAPA des PLP

Fouzia ZNOUBA

LP La Morlette à CENON
Elue à la CAPA des PLP

Abderrahim EL MOUAHID

S.E.P. Victor Louis à TALENCE
Elu à la CAPA des PLP

Catherine AMBEAU

S.E.P. Victor Louis à TALENCE
Responsable Académique Jeunes Enseignants

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org